

Article

« L'évolution des dépenses publiques en France : loi de Wagner, cycle électoral et contrainte européenne de subsidiarité »

Gervasio Semedo

L'Actualité économique, vol. 83, n° 2, 2007, p. 123-162.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/017515ar>

DOI: 10.7202/017515ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES PUBLIQUES EN FRANCE : LOI DE WAGNER, CYCLE ÉLECTORAL ET CONTRAINTE EUROPÉENNE DE SUBSIDIARITÉ*

Gervasio SEMEDO

*Groupe d'études et de recherches sur la coopération internationale et européenne
Université de Tours*

RÉSUMÉ – La loi de Wagner avance l'idée de gouvernements dépensiers s'adaptant à la demande sociale; les dépenses publiques suivent l'évolution du PIB et ne rencontrent pas de freins en période de récession. La vérification empirique du lien positif entre dépenses et PIB dans le cas de la France n'est pas validée. Les gouvernements successifs ont reconduit depuis plus d'un quart de siècle des dépenses passées, indépendamment de l'idéologie partisane avancée, et n'ont donc pas eu des logiques de redistribution mais plutôt d'allocation optimale des ressources au sens de la réduction globale des coûts de production avec comme objectif la compétitivité internationale. Les logiques de regroupement d'actionnariat éclaté et les privatisations ont concouru à cette option *supply side* et les cycles électoraux d'alternance politique n'ont pas marqué des différences significatives de comportements entre gouvernements de gauche et gouvernements de droite. De même, l'adhésion à l'Union européenne n'a pas de manière nette à court terme empêché des fluctuations de la dépense, non observées dans un raisonnement de long terme, mais la révolution dans l'émission de la dette, la constitution de *noyaux durs*, le refus du financement monétaire des déficits... constituent la lecture adéquate du lien peu robuste des dépenses publiques par rapport au PIB en France et laissent à penser, avec la loi de Wagner, que les gouvernements de la France n'ont pas eu comme préoccupation la défense d'un revenu moyen.

ABSTRACT – Adolph Wagner advances the idea that public expenditure follow the evolution of GDP. This long-run relationship, qualified as low, is not verified here in the case of France. Therefore, we include other variables and particularly political facts like electoral cycles and budgetary constraints imposed by the European Union, to explain the dynamic of public expenditure in France. The successive French governments followed for more than one quarter century the trend of last expenditure independently of their ideology and

* Nous tenons à remercier les professeurs Jean-François Nivet, Claude Mathieu, Saïd Souam de l'Université de Tours, les doctorants Marius Mendès, Ferdinand Bararurunza et les arbitres anonymes de cette revue. Cet article a bénéficié des commentaires des professeurs Claude Dischamps (Paris II) et Kandzija Vinko (Croatie) au 54^e Congrès des économistes de langue française (Aix-Marseille 23 au 25 mai 2005). Enfin, ma reconnaissance à Malik Bensafta pour une relecture attentive de la version finale.

thus did not have goals of redistribution, but rather of optimal allowance of the resources, according to an international competitiveness objective. The electoral cycles did not mark significant differences between the conservative governments and the left ones. The revolution in the emission of the debt, the constitution of hard cores with privatization, the refusal of the monetary financing of the deficit contributed to this option supply side.

INTRODUCTION

L'analyse normative et conjoncturelle des dépenses publiques a pendant longtemps prévalu dans les études françaises de finances publiques (Gubian, 1991). Sans la disqualifier, parce que l'État a une activité économique qui lui est propre et utile à la collectivité, il est possible de la compléter en cernant les comportements de l'État en matière d'affectation de ses ressources à long terme¹.

Ces comportements donnent une perspective empirique propre à la validation de la loi de Adolph Wagner (1835-1917)² ou à l'*effet de déplacement* de Peacock et Wiseman (1961), donnant un poids considérable à des chocs historiques imprévisibles (guerres, écarts significatifs de productivité, chômage structurel...).

Dans cette étude, nous faisons le choix de nous interroger sur la contribution de Wagner, pour savoir si le taux de croissance du PIB doit bien refléter et résumer les tendances de long terme.

La loi de Wagner (1893), malgré sa simplicité, a été l'objet de nombreux tests économétriques visant à déterminer l'élasticité des dépenses publiques par rapport au PIB en termes nominaux, réels et avec des niveaux de différenciation multiples basées sur des variables annuelles ou désagrégées temporellement. Il faut mentionner que la plupart des études sur le lien entre dépenses publiques et PIB comme celles de Afxentiou (1986), Afxentiou et Serletis (1996), Wolde-Rufael (1997) ont rencontré des difficultés relatives à la stationnarité des variables et / ou ont trouvé une faible causalité à partir de régressions par la méthode des moindres carrés ordinaires. L'alternative a été d'utiliser les tests par cointégration, mais les perspectives ne sont pas des plus concluantes et permettent d'avoir un point de vue critique par rapport à cette relation de long terme.

Dans cette mouvance, les travaux de Legrenzi et Milas (2002), portant sur des données annuelles de l'Italie et sur la période 1959-1996, invitent à plus d'humilité en expliquant l'écart entre la théorie et les faits : 1) des séries longues par pays ou groupes de pays ne sont pas toujours disponibles; 2) les séries ne sont pas toujours suffisamment détaillées mensuellement ou trimestriellement; 3) elles ne sont pas homogènes d'un pays à l'autre parce que saisies sur des bases différentes (différenciation des indices de prix et des années de référence); 4) les techniques de comptabilité nationale ne sont pas identiques.

-
1. Notre préoccupation n'est pas de donner un vrai modèle de l'économie française.
 2. Voir Musgrave et Peacock (1962) pour un exposé original de la loi de Wagner.

L'indépendance relative des dépenses publiques par rapport au PIB, dans le cas de la France, peut alors s'expliquer par les modèles dits de *supply side*, avec l'hypothèse que les pouvoirs publics cherchent à minimiser globalement les coûts de production des entreprises, en diminuant les prélèvements obligatoires et / ou les dépenses publiques qu'ils compenseraient par un financement taxant davantage les ménages; l'analyse de la répartition des revenus ou des recettes fiscales serait alors intéressante à mobiliser.

L'approche chercherait également à montrer que des facteurs d'environnement (discipline budgétaire des pays proches, mondialisation et compétitivité...) et de complémentarité entre secteur public et privé (renforcement des investisseurs institutionnels) influeraient sur le niveau des dépenses publiques, et qu'en dehors de telles contraintes, les politiciens auraient peut-être agi dans le sens d'une augmentation discrétionnaire des dépenses publiques. Ainsi, au lieu d'examiner l'existence d'éléments pertinents de demande dans la croissance des dépenses, il est possible de s'interroger sur l'allocation optimale des ressources de l'État et sur la composition des dépenses malgré des changements de gouvernements n'ayant pas les mêmes préférences partisans mais qui sont tous attachés aux accords consacrant la participation et l'engagement de la France à l'Union économique et monétaire européenne. En d'autres termes, en plus de la relation structurelle, il convient d'expliquer les fluctuations de la dépense à court terme résultant de faits politiques et institutionnels.

Dans cet article, nous allons restituer tout d'abord l'analyse originelle de Wagner que nous allons tester dans le cas de la France : d'une part la relation la plus simple est examinée avec l'introduction de retards (*lags*), et d'autre part les facteurs démographiques sont introduits pour vérifier si les pouvoirs publics ont un objectif de maintien d'un revenu par tête moyen en utilisant les dépenses publiques en France. Dans ce travail, la question récurrente est celle-ci : les politiciens agissent-ils seulement pour leurs intérêts dès qu'ils ont le pouvoir conféré par les alternances politiques ou tiennent-ils compte des éléments d'environnement propices ou non à leurs actions, notamment des facteurs institutionnels et de compétitivité économique?

La loi de Wagner prend sa source dans les tentatives d'explication de l'industrialisation réussie des pays occidentaux et de leur complexité croissante résumée dans le terme développement; les facteurs de demande et de croissance des marchés sont alors pertinents y compris la dépense gouvernementale. Les tests empiriques divers ont été proposés et reposent sur des hypothèses et des démarches empiriques précises. Il convient d'expliquer donc les démarches méthodologiques sous-jacentes à la loi après son exposé (première section) avant d'en arriver à la validation simplifiée de la loi testée sur l'économie française (deuxième section) du premier trimestre de 1978 au premier trimestre de l'année 2003 (soit au total 101 observations tant pour la variable explicative que pour la variable exogène). Ceci sera complétée d'une part par un test pondérant les variables définies par l'évolution de la population dans une perspective annuelle et d'autre part en exa-

minant l'impact du cycle électoral sur les dépenses publiques sous l'éclairage des vagues de privatisations et de la contrainte de subsidiarité imposée par les accords de Maastricht de 1992.

1. LA LOI DE WAGNER : DIMENSIONS THÉORIQUES, MÉTHODOLOGIQUES ET ÉCONOMÉTRIQUES

La taille du secteur public trouve des explications multiples, contrairement à la tradition keynésienne normative et, selon Wagner, elle est déterminée par le besoin d'industrialisation ainsi que de croissance (section 1.1). Des modèles économétriques choisis dans cette étude (section 1.2) permettent de préciser la relation structurelle dépenses publiques-PIB.

1.1 *Taille croissante du secteur public dans des approches positives*

La loi de Wagner est précisée (section 1.1.1) puis amendée avec l'introduction de faits politiques (section 1.1.2) mais elle reste indispensable dans l'explication du lien structurel entre les dépenses publiques et le PIB (section 1.1.3).

1.1.1 *La loi de Wagner*

L'approche originelle de Wagner part du constat, qu'au XIX^e siècle, dans les nations occidentales en voie d'industrialisation, les dépenses publiques croissent plus vite que l'activité économique globale. La régularité de cette tendance en Europe l'amène à qualifier cette observation empirique de loi : l'élasticité des dépenses publiques par rapport au PIB est supérieure à l'unité pour les principaux pays de ce continent.

Trois explications sont alors avancées par l'auteur sur la valeur fréquente de cette élasticité. La première repose sur la place croissante des dépenses de fonctionnement : l'industrialisation conduit à davantage de complexité dans l'activité économique, exigeant des formes nouvelles d'organisation de la vie collective, provoquant des dépenses accrues pour l'administration générale, la police, l'armée, les renseignements généraux, les services secrets... bref pour les activités régaliennes de l'État gendarme. La deuxième justification invoque le besoin de services collectifs nécessaires à la formation du capital humain (culture, éducation de base, formation des travailleurs, action sociale, santé) indispensable à l'accélération de l'industrialisation et de la croissance. Enfin, l'industrialisation requiert des changements technologiques et exige des investissements d'une importance telle que seul l'État est en mesure de les réaliser (infrastructures lourdes...) ou d'aider à leur réalisation (réseaux ferroviaires...).

La démarche de Wagner n'est pas loin d'entériner que la demande, par extension la taille du marché intérieur, principalement la dépense publique et les externalités propres à cette dépense, contribuent à la croissance et au développement. Ainsi, l'argumentation reposant sur la *complexité croissante* de l'activité économique implique une prise de position normative concernant le rôle de l'État. Wagner

va au-delà de l'État gendarme parce qu'il prend en compte dans son analyse des externalités et des défaillances de marché dans la fourniture de services collectifs. *A posteriori*, nous pouvons dire maintenant que sa démarche est en phase de celle des théoriciens de la croissance endogène (Villieu, 1998)³.

1.1.2 *Les limites et extensions théoriques non keynésiennes de la loi de Wagner*

Néanmoins, il convient de souligner avec Kuznets (1955)⁴, au regard de l'expérience des pays en voie de développement et de *sa courbe en U renversé*, que l'industrialisation et la croissance peuvent initialement aggraver les inégalités puis éventuellement s'avérer socialement profitables. Encore que, le statut de cette hypothèse, impliquant qu'il n'est pas nécessaire d'accompagner les stratégies de croissance par des mesures redistributives via des dépenses publiques, la correction des inégalités s'accomplissant naturellement, mérite d'être examiné empiriquement. *A contrario*, la remise en cause de cette relation déterministe n'exonère pas les États des pays en voie de développement (PVD), comme ceux des pays développés, d'une réflexion sur la justice sociale, surtout lorsque l'augmentation de la pauvreté, suite au creusement des inégalités et à l'abandon de politiques économiques, finit par être coûteuse en termes de croissance future (Alesina et Perotti, 1994). Également et *a posteriori*, nous pouvons nous interroger sur la validité d'une telle loi pour les économies postindustrielles et pour les PVD en général. En effet, par exemple, pour des pays et territoires comme Hong-Kong, Singapour et Taiwan, ayant connu l'industrialisation et des forts taux de croissance, l'État n'a pas été omniprésent. D'autres PVD à élasticité élevée des dépenses publiques par rapport à leur PIB ont eu des performances médiocres de noircissement de leur tableau d'échanges interindustriel et de taux de croissance, et même dans certains cas ont enregistré un développement du secteur services au détriment d'activités industrielles. Dans quel sens, doit-on alors comprendre l'intervention croissante de l'État dans l'activité économique? À l'évidence, la mesure même de cette intervention par l'agrégation des diverses dépenses publiques ne saisit pas cette *complexité croissante* de manière satisfaisante et l'étendue des services publics qui ne sont pas en totalité assurés par l'État. Nous ne pouvons que nous contenter des indices quantitatifs disponibles tout en acceptant notre *parcelle d'ignorance* : en aucun cas, par exemple, les coûts et les gains de la régulation conjoncturelle ne sont inclus dans la mesure des dépenses publiques et des déficits publics (Peacock et Scott, 2000).

3. La majorité des modèles de croissance endogène partent de la critique du modèle néo-classique de Solow (1956) avec des auteurs comme Romer (1986), Lucas (1988), Aghion et Howitt (1992)... Elles reconnaissent l'importance des rendements croissants, des externalités du capital, y compris humain, des biens publics; elles intègrent les théories du développement et les analyses schumpétériennes des innovations et montrent que les politiques publiques peuvent compléter les décisions décentralisées des agents économiques.

4. Au Brésil, classé pourtant parmi les pays émergents, le quintile (20 %) de la population la plus riche reçoit 67,5 % du revenu total et 30 fois plus que le quintile le plus pauvre. La courbe de Lorenz du Brésil s'éloigne de la ligne d'égalité parfaite et elle est bien incurvée vers le bas, alors qu'elle est morte pour les pays développés (voir Banque mondiale, 2004, Rapport sur le Développement).

Au-delà de l'aspect normatif et de la question de la mesure des services publics, Peacock et Wiseman (1961), s'intéressant au cas de la Grande-Bretagne pour expliquer la liaison dépenses publiques et PIB, ont souligné que l'analyse de Wagner néglige l'influence exercée sur les dépenses publiques par les risques de guerre, les conflits sociaux, les crises politiques, les chocs durables (de productivité, de chômage...); leur contribution complémentaire met en lumière le concept d'*effet de déplacement*. Pour eux, lorsque ces ruptures historiques se produisent, il est constaté une augmentation considérable du rapport des dépenses publiques au PIB et à l'avenir il ne faut plus s'attendre à une baisse significative d'un tel rapport permettant de revenir à la situation d'avant-crise. Quels sont leurs arguments? Tout d'abord, toute dépense publique est assortie d'une contrainte de financement associée aujourd'hui ou demain à l'impôt et elle ne peut être illimitée en montant : il existe une charge fiscale maximale tolérable par les contribuables⁵. Ensuite, il est acceptable que les projets d'augmentation notable des dépenses publiques en période d'absence de crise se heurtent à la résistance de la population à l'égard de l'accroissement de la charge fiscale correspondante. Par contre, les pouvoirs publics arrivent à imposer aux citoyens l'idée de l'utilité d'une augmentation des dépenses publiques en période excessivement troublée et l'effet de déplacement est constaté : les modalités diverses de financement des dépenses, y compris la taxe inflationniste, sont mobilisées et les montants des dépenses, de l'impôt, de l'emprunt augmentent sensiblement. Enfin, le calme revenu, les dépenses publiques se réduisent de peu et ne rejoignent plus leur niveau initial. L'État serait donc *opportuniste* et peu enclin à respecter la norme de lissage fiscal qui consiste à épargner en période de croissance et à soutenir la demande en période de récession tout en respectant sa contrainte intertemporelle d'équilibre budgétaire préconisée par les néoclassiques. Dans cette optique, il est compréhensible que les pouvoirs publics soient contraints par le marché politique et calculent leur réélection. Ils sont prudents en période de stabilité et n'augmentent pas les dépenses publiques de manière inconsidérée. S'il se produit un écart important entre les niveaux actuels et passés des dépenses publiques, c'est qu'il s'est produit une crise. Cette augmentation peut être indépendante de la volonté des gouvernements ou l'occasion pour ces derniers d'amener les dépenses à un niveau désiré dans un contexte où le coût électoral d'un alourdissement fiscal baisse⁶.

L'école des choix publics (Buchanan, 1977) donne une théorie générale d'une telle approche expliquant la croissance du secteur public en s'appuyant sur deux concepts : l'illusion budgétaire des agents et le choix par les pouvoirs publics de

5. Cette hypothèse est plausible : dans le cas des États-Unis, la protestation fiscale est régulière comme mode d'action politique; en Europe, les pressions des partis populistes comme aux Pays-Bas et en Autriche en témoignent.

6. Ce constat justifie la deuxième partie du travail mobilisant des faits institutionnels et politiques appliqués à la France. Les fluctuations de court terme des dépenses publiques trouvent des explications multiples.

politiques de stabilisation asymétriques. Les électeurs sont victimes de *myopie intertemporelle*, car ils surestiment les avantages ponctuels d'augmentation des dépenses et sous-estiment le poids des impôts à venir. Pour plaire à ces électeurs fiscalement abusés, l'opportunisme des politiciens consiste à se plier à leurs préférences. Si les autorités politiques s'empressent d'augmenter les dépenses au cours du cycle électoral, elles sont peu disposées à les diminuer ou à créer des excédents à la fin de difficultés économiques, d'où leur choix de politique asymétrique. La théorie de la nouvelle économie publique, comme les précédentes de Wagner, Peacock et Wiseman, considère que l'État est une organisation sensible aux besoins des citoyens et qui cherche à transformer les préférences des électeurs en décisions budgétaires dès que des possibilités s'offrent aux politiciens responsables des décisions budgétaires. De ce point de vue, l'État n'est pas toujours préoccupé par l'ampleur du déficit budgétaire et de la répartition des dépenses publiques (thèse dite du *responsive government*) tout en devant faire des arbitrages là où existent des contraintes de financement.

1.1.3 *Les contributions demand side et la pertinence de la loi de Wagner dans l'explication structurelle du lien entre les dépenses publiques et le PIB*

L'idée que ces approches ont en commun une explication *demand side* de la croissance des dépenses publiques est donc soutenable. Sur le plan empirique, de telles démarches signifient une élasticité de la dépense publique par rapport au PIB supérieure à l'unité. Également, il faut remarquer que les épisodes de crise majeure au sens de Peacock et Wiseman peuvent très bien être perçues dans les variations du PIB, et qu'en conséquence les chocs de productivité, les conflits durables... sont résumés dans le PIB. Lorsqu'elles se manifestent, les fluctuations des dépenses publiques à court terme peuvent donner des élasticités négatives. Enfin, *la passivité* des pouvoirs publics intrinsèque à ces théories mérite d'être approfondie. En effet, les pouvoirs publics peuvent très bien afficher et poursuivre un objectif de baisse des dépenses. Ils peuvent transférer certaines dépenses à d'autres échelons local et fédéral, comme nous le voyons, avec la subsidiarité à l'échelle européenne. Dans quelle mesure, les électeurs restent-ils toujours indifférents à l'ampleur et à la composition des dépenses publiques et des déficits budgétaires jusqu'à ne pas sanctionner électoralement les gouvernements dépensiers au risque de dire que ces derniers sont éternels? En dépit donc de l'existence de freins administratifs, politiques et institutionnels, il est tout à fait défendable en l'absence d'une vérification de la relation de long terme, satisfaisante du reste pour l'approche de type *demand side* des dépenses publiques, de supposer que l'État peut avoir des objectifs comme celui d'infléchir les dépenses à la baisse ou de les maintenir à un niveau désiré pour un ensemble de raisons qui consacrent partiellement son autonomie par rapport aux groupes de pression. Dans ce même ordre d'idées, l'État est toujours le reflet d'un environnement institutionnel n'écarter pas pour autant sa volonté propre d'en déformer les règles : la logique partisane de l'État est valide jusqu'à un certain degré.

1.2 Démarches méthodologiques et choix des modèles à tester

Nous précisons en premier la nature et la source des séries mobilisées ainsi que les précautions méthodologiques usuelles à leur exploitation (section 1.2.1) puis les choix de tests appropriés à la validation de la loi de Wagner au sens large permettant de saisir, par exemple, l'amélioration de la répartition des revenus tout en présentant les hypothèses économétriques retenues dans ce travail (section 1.2.2).

1.2.1 Nature, source des séries et conditions de leur exploitation

Les séries utilisées concernent d'abord les dépenses publiques de l'Etat⁷ et le PIB en données trimestrielles sur la période 1978-2003, aux prix de 1995 en volume. Ensuite nous mobilisons ces mêmes données sur une base annuelle et sur la même période et tenant compte de l'évolution de la population française. L'ensemble des séries est fourni par l'INSEE. Les dépenses publiques et le PIB sont évalués en milliard d'euros constants et la population estimée en millions d'habitants.

Par ces hypothèses, nous voulons simplement tester l'indépendance ou non de deux catégories de séries existantes ou calculées à partir de données disponibles.

L'observation trimestrielle et annuelle des variables concernées⁸ nécessaires à l'établissement de la relation à long terme nous conduit également à nous interroger sur leur stationnarité avec le test ADF (Dickey-Fuller augmenté). Sont-elles coïntégrées à niveau ou avec différenciation lorsque nous utilisons le test de Johansen et le ratio du maximum de vraisemblance? Ce travail sur la stationnarité sera affiné ultérieurement.

1.2.2 Le choix de modèles à tester et les hypothèses associées

Nous avons choisi trois types de test pour la loi de Wagner en dépit du fait qu'il existe plusieurs formulations dont les plus significatives se ramènent à six (Afxentiou et Serletis, 1996)⁹. Dans les formulations de type logarithmique, nous cherchons à déterminer les élasticités de la dépense par rapport au PIB; cela ne nous a pas dispensé d'examiner quelquefois la liaison directe des variables en termes de niveaux ou avec différenciation au regard de la stationnarité des variables.

7. Abstraction faite des dépenses transférées aux collectivités locales. Nous pensons ultérieurement étudier les effets d'éviction ou la complémentarité possible entre la dette de l'État et la dette des collectivités locales. En effet, depuis 1982 les 36 000 communes de France, les 100 départements et 22 régions ont un accès libre aux marchés financiers et peuvent y souscrire des emprunts à condition de présenter à l'État et aux différents organismes de contrôle des comptes équilibrés. Toutefois, il revient à l'État dans le cadre des dispositifs communautaires d'être attentif par rapport à la dette des collectivités locales. En même temps, ces dernières ne veulent pas que des recettes leur soient retirées et que des dépenses nouvelles leur soient transférées (sur ce point voir Gilbert et Guengant, 2002)

8. Voir encore en annexes les graphiques de PIB, DEPUB log PIB et log DEPUB (données trimestrielles) puis de PIBANCO, DEPUBANCO, log PIBANCO et log DEPUBANCO (données annuelles).

9. Voir en annexes les modèles suggérés par ces auteurs.

Ainsi nous avons retenu dans l'ordre les équations suivantes avec G désignant les dépenses publiques et POP la population :

$$\log G_t = f(\log PIB_t) \quad (1)$$

$$\log G_t = f(\log PIB_t, \log PIB_{t-1}) \quad (2)$$

$$G_t / POP_t = f(PIB_t / POP_t). \quad (3)$$

D'un point de vue empirique, il s'agit de tester par la méthode des moindres carrés ordinaires les modèles théoriques (4) à (6) ci-après :

$$\log G_t = \alpha_0 + \alpha_1 \log PIB_t + v_t, \quad (4)$$

$$\log G_t = \alpha_0 + \alpha_1 \log PIB_t + \alpha_2 \log PIB_{t-1} + u_t \quad (5)$$

$$G_t / POP_t = \beta_0 + \beta_1 PIB_t / POP_t + m_t. \quad (6)$$

Les tests sont faits avec des séries trimestrielles et / ou avec des données annuelles grâce au logiciel Eviews 3. L'équation 6 concerne le lien entre dépense par tête et revenu moyen, cherchant à diagnostiquer une meilleure répartition des revenus en France.

Les termes d'erreurs, conformément au modèle linéaire général, obéissent à la loi normale $N(0, \sigma^2)$ selon laquelle leur moyenne est nulle et leur variance finie et égale. Elles sont supposées ne pas être corrélées à la variable explicative (condition première et nécessaire) et entre elles d'une période à l'autre (condition du second ordre). Les hypothèses structurelles (Bourbonnais et Terraza, 1998 : 154) sur les variables explicatives associées sont alors les suivantes :

- 1- La variable exogène (PIB_t par exemple) est supposée être observée sans erreurs. En moyenne, l'évolution de cette variable est indépendante du temps. L'écart moyen du PIB entre deux périodes est constant.
- 2- Si les perturbations sont nulles en moyenne, la somme des perturbations sur tout l'échantillon est égale à zéro. Cette hypothèse n'est pas restrictive car s'il y a divergence, la partie centrale des causes qui nous sont inconnues, reste... inconnue.
- 3- Nous espérons que les causes inconnues ne correspondent pas à l'omission de variables explicatives importantes au risque d'obtenir des estimateurs non convergents. En d'autres termes, nous supposons que l'impact des causes inconnues doit être en moyenne nulle, donc la dispersion de ces causes doit traduire le retour à une moyenne nulle.
- 4- Les perturbations entre l'instant $t - 1$ et l'instant t sont sans mémoire et ne sont donc pas autocorrélées.

2. LA SPÉCIFICITÉ FRANÇAISE À L'ÉPREUVE DES FAITS

L'exposé des différents résultats obtenus à partir des trois modèles sélectionnés prouve le lien peu robuste des séries de dépenses publiques et de PIB (section

2.1); cet exposé est justifié préalablement par des caractéristiques de tendance centrale et de dispersion des variables. Pour compléter ce travail exploratoire, et au-delà des tests ADF, nous mobilisons le test de Phillips Perron (PP), suivi ultérieurement par un test de causalité de Granger. Ensuite, les modèles sont approfondis pour savoir si les options politiques des divers gouvernements d'alternance ont des influences significatives sur les choix des décideurs français (section 2.2) quant à l'usage des finances publiques amorcés à partir des chocs pétroliers. Enfin, peut-on déceler une exception française depuis 1992 (section 2.3) suite aux accords de Maastricht?

2.1 Exposé des résultats économétriques du lien dépenses publiques-PIB

L'étude statistique des séries est le préalable de cette étude économétrique (section 2.1.1); elle est complétée par une interrogation sur la stationnarité des séries (section 2.1.2) et l'implication attendue au niveau des tests (section 2.1.3).

2.1.1 Caractéristiques de tendance centrale et de dispersion des séries

Les moyenne, variance et écart type des données trimestrielles des dépenses publiques (*DEPUB*) et du PIB sont présentées dans le tableau 1. Le tableau 2 concerne les données annuelles. Le PIB montre davantage d'écarts sensibles par rapport à sa valeur centrale que les dépenses publiques, qu'il s'agisse du PIB annuel ou du PIB trimestriel.

TABLEAU 1

MOYENNE, VARIANCE ET ÉCART TYPE DES SÉRIES TRIMESTRIELLES DE *DEPUB* ET *PIB*
(en milliards d'euros)

	<i>PIB</i>	<i>DEPUB</i>	log <i>PIB</i>	log <i>DEPUB</i>
Moyenne	271,6693	37,03	5,54	3,56
Variance	73 840,23	1 423,13	30,8274	12,80
Écart-type	730,7476	37,57	5,70	3,6

SOURCE : INSEE (1978-2003)

TABLEAU 2

CARACTÉRISTIQUES DE TENDANCE CENTRALE ET DE DISPERSION DES SÉRIES ANNUELLES
(en milliards d'euros)

	<i>PIBANNCO</i>	<i>DEPUBANNCO</i>	log <i>PIBANNCO</i>	log <i>DEPUBANNCO</i>
Moyenne	817,05	13,78	6,989	4,9205
Variance	12 044,04	193,2578	47,06	23,37
Écart-type	3 577,1	459,7	6,12	4,89

SOURCE : INSEE (1978-2003)

2.1.2 Stationnarité des séries utilisées

À ce stade de l'analyse, nous introduisons l'hypothèse naïve que les changements sont perceptibles dès le premier trimestre pour des données trimestrielles; il en est de même entre séries annuelles. Dans ce contexte, en effectuant le test ADF de log *PIB* tant en différence première qu'en niveau, nous obtenons la supériorité en termes absolus des valeurs critiques à 1 % et 5 % par rapport aux valeurs statistiques; l'interprétation sous-jacente est l'inexistence d'un revenu stationnaire. On ne peut pas rejeter l'hypothèse de non-stationnarité de la série log *PIB* en données trimestrielles. En données annuelles tant en niveau qu'en différence première (voir *PIBANNCO*), le rejet de la non-stationnarité s'impose également. Statistiquement le taux de croissance annuel fluctue autour de 1,4; en moyenne, il est donc égal à cette valeur. Pour les dépenses publiques, la stationnarité des séries tient en niveau et il apparaît donc une simple reconduction tacite des dépenses publiques passées suggérant des marges de manœuvre faibles pour les pouvoirs publics et une croissance surdéterminée par des chocs durables (voir tableau 3). Néanmoins, il faut remarquer qu'avec le test de Dickey-Fuller augmenté, le Durbin-Watson de la régression se situe dans la zone de non-décision ($DW = 1,217191$ et $R^2 = 0,242048$). Comme les séries sont stationnaires pour les dépenses publiques seulement, il est normal, en les différenciant au regard de l'élimination des écarts, d'obtenir des relations de cointégration, mais en général les tests de Johansen ne sont pas concluants (tableau 4). Le ratio du maximum de vraisemblance rejette cette relation de cointégration; toutes les valeurs critiques à 5 % sont supérieures à ce ratio et pour différents types de relation entre les dépenses publiques et le PIB.

Au total, les tests de cointégration révèlent des risques de *spurious regression*¹⁰. La relation de long terme peut être affectée par des tendances stochastiques expliquées par des fluctuations de l'activité à court terme donc à des chocs économiques imprévisibles.

TABLEAU 3
TESTS ADF DE LOG *PIB* ET DE LOG *DEPUB*

	ADF statistique	ADF valeur critique à 1 %	ADF valeur critique à 5 %
log <i>PIB</i> (0)	-2,143914	-4,0540	-3,4557
log <i>PIB</i> (1)	4,2392	-3,4978	-2,8909
log <i>DEPUB</i> (0)	-4,783651	-4,0521	-3,458
log <i>DEPUB</i> (1)	-7,789404	-4,0530	-3,4552
<i>PIBANNCO</i> (0)	-2,501049	-4,3942	-3,6118
<i>DEPUBANNCO</i> (0)	-2,650585	-3,7343	-2,9907
<i>PIBANNCO</i> (1)	-4,7837	-3,7497	-2,9969
<i>DEPUBANNCO</i> (1)	0,06534	-4,4167	-3,6219

NOTE : Les valeurs zéro et un entre parenthèse désignent respectivement le test en niveau puis en différence première.

10. Ce problème concerne la régression entre deux séries économiques X_t et Y_t représentant indépendamment l'une de l'autre, deux processus fonction du temps, par exemple à l'ordre 1 du processus $I(1)$. La régression de Y_t sur X_t donnerait un résidu dépendant du temps, mais le coefficient estimé de X_t serait significatif. Une présentation formelle proposée par Granger et Newbold en 1974 (Boubonnais et Terraza, 1998) à partir de deux marches aléatoires peut se présenter comme suit $X_t = X_{t-1} + u_t$ et $Y_t = Y_{t-1} + v_t$; les résidus suivent une loi normale (bruit blanc ou processus stationnaire). L'estimation de l'équation $Y_t = a + bX_t + w_t$ donne un coefficient b différent de zéro alors que l'indépendance des séries voudrait que b tende vers 0. L'anomalie est que les tests de DW révèlent l'auto-corrélation des résidus. De ce fait w_t n'est plus un bruit blanc puisque la non-stationnarité de X_t est passée dans ce résidu qui suit un processus $I(1)$. Avec les tests VARECM, la valeur estimée des coefficients est alors plus proche de zéro.

TABLEAU 4

TESTS DE COÏNTEGRATION DE JOHANSEN

Type de relations	Nombre de retards	Ratio du maximum de vraisemblance	Valeur critique à 5 %	Rejet / ou acceptation et nombre minimum de relations de coïntégration
$DEPUB = \alpha_0 + \alpha_1 PIB$	1	4,184151	12,25	1
$DEPUB = \alpha_0 + \alpha_1 PIB$	2	3,76	6,65	1
$DEPUB = \alpha_0 + \alpha_1 PIB$	3	0,118289	3,76	1
$\log DEPUB = \alpha_0 + \alpha_1 \log PIB$	0	3,7199	12,25	1
$\log DEPUB = \alpha_0 + \alpha_1 \log PIB$	1	14,04705	12,25	1
$d\log DEPUB = \alpha_0 + \alpha_1 d\log PIB$	1	36,06926	12,25	1
$DEPUBANNCO / POPANN = \beta_0 + \beta_1 PIBANNCO / POPANN$	1	3,801935	12,25	1

2.1.3 Implications des tests de stationnarité et enseignements des modèles économétriques

La synthèse du test économétrique du premier modèle, correspondant à l'équation 7 ou équation de long terme estimée reliant le logarithme du PIB ($\log PIB$) au logarithme des dépenses publiques $DEPUB$ en encadré 1, donne une élasticité des dépenses publiques par rapport au PIB faiblement supérieure à 1 (soit 1,037642). À la lecture de ce résultat, la somme des carrés des résidus expliquée ramenée à la somme totale des carrés des résidus ou le coefficient R^2 , est de 0,95, proche d'une valeur unitaire; c'est une corrélation significative avec une probabilité conforme égale à zéro et un nombre d'observations dépassant 30. Mais au regard de la statistique DW, il existe un problème d'autocorrélation des résidus. Ce résultat est confirmé avec le test de normalité de Jarque-Bera ($5,96 > 5,9$) permettant de vérifier de manière plus approfondie l'aplatissement ou la distribution asymétrique des séries.

Avec le test 8 de la relation de Wagner, nous avons observé que les dépenses publiques dépendent d'une certaine mesure des variations passées du PIB. Ainsi les pouvoirs publics reconduisent les dépenses en observant les productions antérieures et n'anticipent pas de variation future de l'output par une variation de même sens des dépenses actuelles. Mais ce résultat mérite d'être affiné au regard du test non significatif de Durbin-Waston et il faut se poser la question de l'existence de coûts d'ajustement dans la gestion des dépenses publiques.

Existe-t-il alors des effets de mémoire ou un effet cliquet propre aux dépenses publiques? Le test 8 amélioré par l'introduction des dépenses publiques décalées d'une période (voir test 9) est alors significatif et le coefficient attaché à $DEPUB_{t-1}$ traduit bien cette réalité. L'élasticité à long terme des dépenses publiques par rapport au PIB passe de 1,03 à 1,16; elle est égale au rapport $(0,279-021) / (1-0,944)$.

Cette relation tirée de séries trimestrielles est confirmée dans une moindre mesure à partir des données annuelles. En effet, nous obtenons la relation (10) avec des probabilités significatives sauf pour le PIB.

Et pour autant les gouvernements ont-ils eu des objectifs de défense d'un revenu par tête? En d'autres termes ont-ils eu des objectifs redistributifs ou se sont-ils attachés à un objectif strict d'efficacité? Avec les résultats des tests ADF, reportés dans le tableau 3 des variables de revenu moyen annuel ($PIBANNCO / POPANN$) et de dépense publique par tête ($DEPUBANNCO / POPANN$), le revenu moyen tend vers une valeur constante. Les écarts sont, dans cet intervalle d'un quart de siècle, irréductibles et les pouvoirs publics ont pourtant affirmé une politique volontariste allant dans le sens de réduire *les inégalités*. Il convient avant de continuer le raisonnement de préciser (Piketti, 2004 : 18) que contrairement à l'idée avancée par Kuznets, la forte diminution des inégalités observée au cours du siècle précédent n'est en aucune façon la conséquence d'un processus économique naturel; l'introduction d'un impôt progressif sur le revenu et d'autres facteurs notamment redistributifs ont joué.

ENCADRÉ 1

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ÉCONOMÉTRIQUES AVEC DÉCALAGE D'UNE PÉRIODE

$$\log DEPUB_t = -2,279335002 + 1,037642 \log PIB_t \quad (7)$$

(0,0000) (0,0000)

$R^2 = 0,95320$ $DW = 1,5178$

$$\log DEPUB_t = -2,269273 - 0,399365 \log PIB_t + 1,436370 \log PIB_{t-1} \quad (8)$$

(0,0000) (0,5693) (0,0427)

$R^2 = 0,952907$ $DW = 2,15$

$$\log DEPUB_t = -0,156294 + 0,279515 \log PIB_t - 0,214733 \log PIB_{t-1} + 0,944161 \log DEPUB_{t-1} \quad (9)$$

(0,00142) (0,0114) (0,0597) (0,0000)

$R^2 = 0,99127$ $DW = 2,043730$

$$\log DEPUBANCO_t = -0,3809 - 0,0112 \log PIBANCO_{t-1} + 0,2194 \log PIBANCO_t + 0,786067 \log DEPUBANCO_{t-1} \quad (10)$$

(0,0000) (0,0000) (0,07197) (0,0000)

$R^2 = 0,988944$ $DW = 1,570871$

$$DEPUBANCO / POPANN_t = 0,0000792 + 0,122376 PINANCO / POPANN_t \quad (11)$$

(0,0000) (0,0121)

$R^2 = 0,98$ $DW = 1,57$

La relation (11), obtenue économétriquement sur une base annuelle et sur la période allant de 1970 à 2000, montre que les inégalités salariales ont certes baissé dans les années soixante-dix, puis plus lentement dans les années quatre-vingt, mais elles ont stagné au cours de la dernière décennie. Outre la dégradation de la situation des ménages à faible revenu, en raison de la montée du chômage, des emplois précaires et de la proportion de chômeurs faiblement indemnisés parce que sous-qualifiés, le nombre de ménages pauvres en moyenne en France depuis 1978, exclusion faite des étudiants, des appelés au contingent, tourne autour de 1 500 000 et le taux de pauvreté sur la base des revenus fiscaux aux alentours de 6 %¹¹. Également, en moyenne en France, 20 % de la population la plus pauvre reçoit seulement 17.5 % des transferts. C'est en substance, avec le biais des transferts, l'accroissement des revenus du patrimoine qui a empêché que le mouvement séculaire de réduction des inégalités se poursuive. En ce qui concerne les revenus du travail, le rapport interdécile¹² a été relativement stable depuis 1976 : 10 % des salariés du secteur privé les mieux rémunérés ont un salaire moyen 3,2 fois supérieur à celui du dixième le moins bien rémunéré et cet écart a eu tendance à s'élargir vers le haut à la fin des années quatre-vingt-dix avec la forte croissance des hauts salaires accompagnés de primes diverses y compris les *stock-options*. Ainsi entre 1996 et 2000, le rapport du dernier centile au salaire médian est passé de 4,59 à 4,67 (Piketti, 2004). De même, à partir des années quatre-vingt, l'inégalité des revenus a cessé de décroître à l'image de l'inégalité des salaires dans le secteur privé. Au niveau du patrimoine, la concentration reste très élevée : elle est comprise selon les générations entre 0,5 et 0,65 au regard du coefficient de Gini. Les 10 % des ménages les plus riches possèdent plus de 40 % du patrimoine total; la moitié la moins fortunée n'en possède que 10 %, ce qui se traduit par un rapport interdécile de 75. Les conditions juridiques allégées de transmission d'héritage en part successorales, contrairement au droit anglo-saxon, la part de l'épargne détenue par le dernier quartile des ménages riches (20 %) contribuent à creuser cet écart. Les évolutions récentes du système fiscal laissent à penser que le rôle joué par la progressivité de l'impôt pour atténuer les inégalités pourrait être remis en question (Piketti, 2004). Parmi les tendances les plus significatives, il faut noter : la baisse du nombre de foyers fiscaux imposables en France depuis 25 ans¹³; le taux marginal d'imposition bénéficiant davantage aux ménages les plus aisés¹⁴; l'inflexion du système fiscal avec l'introduction d'impôt proportionnel (comme la CSG (contribution sociale généralisée) et comme la CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale)) frappant toutes les catégories de revenus, amorcée en 1991 par un gouvernement socialiste. De manière éclairante, l'inégalité entre les revenus du capital et du travail doit être pensée en s'appuyant sur les prédictions de la théorie classique en termes d'effets de substitution capital-travail et

11. INSEE, Direction Générale des impôts, 01/07/2004.

12. C'est le rapport entre le revenu au-dessus duquel se situent les 10 % des ménages les plus riches et du revenu en dessous duquel se situent les 10 % les plus pauvres.

13. Seuls 42 % des revenus monétaires seraient aujourd'hui imposables.

14. Ce taux est passé de 75 % en 1978 à 54 % en 2000.

d'incidence fiscale (Piketti, 2004, chapitre II : 47). En effet, la régularité de la part des profits dans la valeur ajoutée en France, l'augmentation considérable des prélèvements pesant sur le travail pour maintenir la protection sociale, renchérissant le coût relatif du travail par rapport au capital, ne sont pas étrangers aux choix des décideurs français en matière de réforme fiscale, en faveur des titulaires de droits de propriété et au détriment de l'emploi. Pourquoi les autorités françaises n'ont-elles pas choisi d'augmenter directement les salaires au lieu d'inventer de multiples mécanismes de prélèvements pour financer des cotisations sociales? En effet avec la croissance faible des 25 dernières années, la montée du chômage et une élasticité de substitution élevée, une modification dans la composition de la demande globale obtenue grâce à une réorientation des ressources publiques vers des dépenses productives (recherche, capital humain, infrastructures...) et une redistribution en faveur des salariés auraient limité la dégradation du marché de l'emploi et le creusement des inégalités (Piketti, 2004 : 115).

Le pouvoir politique en France s'est ainsi inscrit dans une attitude commune aux politiciens européens (Cavaco Silva, 2002 : 212) vis-à-vis des politiques redistributives. Ces derniers expriment de plus en plus une distance critique pour des actions spécifiques de transferts visant la réduction directe des inégalités. Ils sont plutôt préoccupés par la globalisation et la nécessité d'inciter à l'intégration réelle des économies européennes. Les politiques sociales existantes sont choisies en fonction des avantages comparatifs au travers de l'amélioration des qualifications de la main-d'œuvre, de la réduction des prestations sociales, de la réforme de la sécurité sociale avec l'introduction de la capitalisation à côté des formes traditionnelles de répartition et de mutualisation des risques de maladie, vieillesse...

Toutefois, pour rester prudent, nous avons estimé qu'il fallait approfondir nos résultats exposés par le test PP, en levant l'hypothèse naïve par une hypothèse d'influence retardée de plus d'une période. La valeur de changement dépend alors de trois périodes (trimestrielles, annuelles). Avec l'encadré 2, les deux tests de racine unitaire ADF et PP indiquent que les séries $\log(DEPUB)$ et $\log(PIB)$ sont non stationnaires en niveau. Néanmoins, l'application du filtre de différence première permet d'éliminer la racine unitaire. Ainsi, les tests ADF et PP montrent la stationnarité des séries en différence première.

Nous pouvons maintenant avancer que les gouvernements successifs ont privilégié des politiques d'offre, puisque les dépenses publiques n'ont suivi que de manière aléatoire voire épisodique les variations du PIB. Avec une modélisation *VARECM*, le test de Granger accepte l'hypothèse de causalité que *DEPUB* influence *PIB* au seuil de 5 % et la causalité inverse est moins bonne (tableau 5).

ENCADRÉ 2						
TEST DE RACINE UNITAIRE						
Test	ADF (3 retards)			PP (3 retards)		
Variables	Statistique	Statistique	Valeur critique	Observation	Valeur critique	Observation
log (<i>DEPUB</i>)	2,689164	7,536357	-2,6048	Non stationnaire	-2,6072	Non stationnaire
Dlog (<i>DEPUB</i>)	-4,055830	-6,464226	-3,5547	Stationnaire	-3,5572	Stationnaire
log (<i>PIB</i>)	0,491656	0,289713	-3,5523	Non stationnaire	-3,55598	Non stationnaire
Dlog (<i>PIB</i>)	-3,747428	-6,284199	-3,5547	Stationnaire	-3,5572	Stationnaire

TABLEAU 5

TEST DE CAUSALITÉ AU SENS DE GRANGER

Nombre de retards 2 Observations 1978.3-2003.1	Statistique de Fisher	Seuil de significativité
<i>PIB</i> ne cause pas <i>DEPUB</i>	0,22063	0,80280
<i>DEPUB</i> ne cause pas <i>PIB</i>	3,46738	0,03905

Comme l'objet de notre travail n'est pas d'établir le vrai modèle de l'économie française, l'information sur les coefficients obtenus nous conduit à ne pas privilégier la recherche statistique de la relation de long terme. Toutefois, le respect des conditions posées antérieurement nous permet d'envisager une estimation directe de cette relation donnée par l'équation 12 suivante :

$$\log DEPUB_t = 0,002243 - 0,001548 \log PIB_t + 8,09 \text{ E-}06 * (\log PIB_t - \log DEPUB_t) \quad (12)$$

(0,0000) (0,0000) (0,0000)

Ainsi avec l'équation 12, les coefficients obtenus sont bien proches de zéro et permettent de dire que les séries sont indépendantes.

Les résultats sont à affiner maintenant avec la prise en compte des cycles électoraux; la France étant caractérisée depuis 1981 par des alternances de gouvernement n'ayant pas les mêmes préférences partisanes. Est-ce que ces options idéologiques ont des répercussions sur les niveaux de dépenses publiques?

2.2 L'invariance des comportements des politiciens au pouvoir dans la gestion des finances publiques en dépit des cycles électoraux

Les cycles électoraux n'ont pas eu d'incidence significative sur l'évolution des dépenses publiques (section 2.2.1). La gauche républicaine n'a pas toujours privilégié une gestion partisane orthodoxe visant à augmenter les dépenses publiques; elle a appris progressivement à mieux maîtriser les dépenses dans un contexte où les prélèvements obligatoires sont réputés élevés par rapport aux principaux partenaires de la France. Sur le plan constitutionnel, les principes budgétaires ont limité la hausse des dépenses des gouvernements successifs, qui dans un souci de contenir les déficits budgétaires, ont ouvert les structures d'actionnariat des entreprises publiques allant jusqu'à leur privatisation, aussi dans le but de créer des pôles de compétitivité susceptibles de contenir la concurrence étrangère (section 2.2.2). Cette gouvernance en dépit des changements électoraux est allée de pair avec une invariance dans l'émission de la dette publique en France (section 2.2.3); le *budgetarisme* devient une opinion dominante en France.

2.2.1 Cycles électoraux et évolution des dépenses publiques

La rumeur suggère que les gouvernements de gauche sont plus dépensiers que les gouvernements de droite (Roubini et Sachs, 1989) mais l'analyse empirique résiste à cette croyance dans le cas de la France¹⁵. En effet, nous avons répertorié les trimestres comme les années d'exercice du pouvoir soit par la droite républicaine et libérale, soit par la gauche socialiste. Nous avons calculé les moyennes annuelles de dépenses publiques par législature et nous avons comparé avec la moyenne globale de la période d'étude donnée par le tableau 1 pour avoir une première idée (voir tableau 6).

TABLEAU 6

DÉPENSES PUBLIQUES MOYENNES EN EUROS PAR TYPE DE GOUVERNEMENT

Année et trimestre	Majorité aux législatives	Valeur de <i>Alter</i>	Moyenne de la dépense
1978.1 à 1981.2	Droite	0	27,3639
1981.3 à 1986.2	Gauche	1	31,55
1986.3 à 1988.2	Droite	0	34,1875
1988.3 à 1993.2	Gauche	1	37,445
1993.3 à 1995.2	Droite	0	41,71875
1995.3 à 1997.2	Droite	0	44,86875
1997.3 à 2001.2	Gauche	1	49,357
2001.3 à 2003.1	Droite	0	49,201
Moyenne de la période 1978-2003.1			37,03

NOTE : Source des faits politiques : Salmon F. (2001).

15. Dans une moindre mesure que l'Allemagne et le Danemark, il a été suggéré grâce à un modèle VAR sur la période 1970-1992 que l'orientation de la politique budgétaire en France ne respecte pas une règle budgétaire mais évolue avec la conjoncture; la discipline budgétaire n'est pas alors étrangère au traité de Maastricht (Bruno, 1999).

Le tableau 6 introduit une variable muette *Alter* traduisant la couleur politique de la majorité. Elle est égale à zéro en ce qui concerne la gestion du budget par la droite traduisant l'idée d'économies budgétaires propres à ses préférences; elle est égale à 1 lorsque la gauche supposée tentée par des dérives budgétaires est au pouvoir. Les relations testées tiennent compte des effets d'inertie liée à la dépense publique, de la sensibilité des pouvoirs publics aux productions passées et de leur inclinaison idéologique au travers de *Alter*. Les modèles testés et les résultats obtenus montrent que la gestion des affaires publiques n'est pas conforme à l'idéologie avancée et que le lien dépenses publiques PIB laisse peu de marge de manœuvre aux décideurs.

Les estimations reconduites sur une base annuelle et trimestrielle (encadré 3) confirment l'absence de pertinence de l'alternance sur les orientations budgétaires au regard de la probabilité non significative de *Alter*; les gouvernements successifs d'alternance reconduisent dans une certaine mesure les dépenses passées et l'objectif de stabilisation conjoncturelle n'est pas déterminant en ce qui concerne la politique budgétaire de l'État.

2.2.2 *Les limites constitutionnelles à la croissance des dépenses et l'idée de gouvernement d'entreprise au travers des processus de privatisation en France*

L'idée ancrée de l'absence de bénévolat dans l'exercice du pouvoir politique doit alors être précisée (Perotti et Kontopoulos, 2002). En effet dans un pays comme la France, il existe des limites constitutionnelles à la recherche de pouvoirs discrétionnaires et donc des formes diffuses et démultipliées de contre-pouvoirs à la définition et à l'exécution de la loi de finances (parlement, conseil d'État, sénat, cour des comptes...). Le budget français obéit à un processus de contrôles en amont et en aval; l'existence de tels contrôles *a priori* et *a posteriori* doit conduire à pondérer les arguments liés à l'existence partisan ou rentier du pouvoir. *La maîtrise des dépenses tient beaucoup au respect de nouvelles règles budgétaires définies avec la LOFP ou loi organique relative aux finances publiques, proche de la rationalisation des choix budgétaires, subordonnée à la compétitivité des entreprises. Mais si l'État résiste aux dérives financières, l'effet boule de neige se manifeste, faute de rendement fiscal et de croissance économique.* Cette constatation n'est pas antinomique avec l'affirmation théorique d'une idéologie par des gouvernements cherchant à fidéliser leur électorat et les phénomènes de capture ne sont pas directement liés aux dépenses publiques. Dans ce contexte de marge de manœuvre restreinte, le ministre des Finances subit des *feed-backs* à des degrés divers dans ses choix budgétaires.

De même dans cette analyse du comportement de l'État français en matière de dépenses publiques, il convient de restituer les révisions de structures d'actionnariat des entreprises publiques (Semedo, 2001 : 189-191). Dans les faits l'État a estimé limiter les déficits en rétrocedant des droits de propriété au secteur privé; des vagues de privatisations ont été répertoriées¹⁶.

16. Il s'agit de : 1986-1988; 1993-1997; 1997 et au-delà.

ENCADRÉ 3

LOI DE WAGNER ET CYCLES POLITIQUES

$$DEPUB_t = -0,4122 + 0,945 DEPUB_{t-1} + 0,039 PIB_t - 0,0297 PIB_{t-1} - 0,0017 Alter \quad (13)$$

(0,044) (0,0000) (0,0129) (0,077) (0,6885)

$$R^2 = 0,99 \quad DW = 2,035$$

$$\log DEPUB_t = -0,155 + 0,944 \log DEPUB_{t-1} + 0,277 \log PIB_t - 0,21 \log PIB_{t-1} + 0,0001 Alter \quad (14)$$

(0,0156) (0,0000) (0,0131) (0,0645) (0,8785)

$$R^2 = 0,99 \quad DW = 2,047$$

$$DEPUBANCO_t = 0,88 + 0,078 DEPUBANCO_{t-1} - 0,022 PIBANCO_t + 0,005 PIBANCO_{t-1} + 0,89 Alter \quad (15)$$

(0,827)(0,0000) (0,6003) (0,2817) (0,4446)

$$R^2 = 0,98 \quad DW = 1,47$$

$$\log DEPUBANCO_t = -0,37 + 0,0795 \log DEPUBANCO_{t-1} - 0,08 \log PIBANCO_t + 0,28 \log PIBANCO_{t-1} + 0,005 Alter \quad (16)$$

(0,2704) (0,0000) (0,7969) (0,4344) (0,4807)

$$R^2 = 0,98 \quad DW = 1,485$$

La première vague, menée avec le gouvernement ayant comme premier ministre J. Chirac (cohabitation avec le président F. Mitterrand) puis stoppée par la doctrine du *ni ni* imposée à M. Rocard (1988), a servi le désendettement de l'État par le biais de versements d'une valeur de 10 milliards d'euros à la Caisse d'Amortissement de la Dette publique tout en permettant le développement de l'actionnariat populaire¹⁷. Toutefois, ce succès s'explique en partie par la sous-évaluation des prix de cession des actifs se traduisant par des moins-values fiscales estimées à hauteur de 10 %. D'autres critiques ont trait au mode de sélection des acheteurs souscrivant à l'idéologie gouvernementale; des *noyaux durs* de contrôle des entreprises privatisées se sont alors constitués par rachat des titres dispersés des petits porteurs et spécifiques pour leur appartenance commune ou entrecroisée à des réseaux d'alliances. Ces *noyaux* ont tenté de mettre en correspondance leur exigence de rentabilité financière en synergies industrielles significatives et compétitives sur le plan international.

La deuxième vague, plus importante en termes de revenus pour l'État, au regard de l'incitation financière accordée aux petits porteurs par l'emprunt Balladur, avoisinant 12 milliards d'euros, bénéficie de l'expérience antérieure mais bute sur la dégradation du marché boursier. Cette décision publique recèle au-delà des résultats financiers des éléments de rationalité spécifique. Un premier point mérite d'être retenu : une logique industrielle se superpose à l'objectif financier. Ainsi, en relâchant le contrôle du capital à un certain niveau, l'État peut l'exercer à un autre. Par exemple, en 1993, France Telecom a acquis 17 % du capital de Bull afin de renforcer sa maîtrise des technologies nouvelles. C'est encore sous la tutelle de l'État que Air France achète UTA (Union des Transports aériens) et Air Inter afin d'atteindre la taille critique sur le marché aérien. Ces regroupements sont accompagnés d'une ouverture partielle du capital de ces entreprises aux capitaux privés afin que des orientations en termes d'innovation et de marchés soient porteuses de succès.

Un deuxième point est saillant, les autorités publiques proposent des entreprises entièrement restructurées et / ou financièrement saines : les ajustements financiers sont ciblés dans le portefeuille d'actifs manifestant une amélioration nette des modalités de gestion des entreprises sous contrôle étatique tant du point de vue des ressources humaines que des statuts, des formes de regroupement ou de scissions d'entreprises. L'intéressement de l'actionnariat populaire est maintenu. Par rapport à cette remarque, l'État paye sa passivité antérieure lourdement en injectant des flux financiers et en s'exposant à des revendications sociales. Il se donne toujours comme projet la création de *noyaux durs* mais le choix des investisseurs institutionnels montre les limites de la stratégie puisqu'il s'agit souvent de remettre des actions à des managers d'entreprises privées ou à des entrepreneurs proches du gouvernement dans son idéologie. Une telle pratique dite de gouvernement d'entreprises conduit à une dévolution des pouvoirs et à la consti-

17. Dix-sept millions de souscripteurs ont été recensés.

tution d'un pouvoir autoréférentiel du capitalisme à la française. Comme la première vague de privatisation, la deuxième a lieu dans une ambiance politique de succession de la droite libérale à la gauche et dans un contexte de cohabitation entre un président de la République socialiste et un premier ministre, issu de la droite républicaine, devant gérer un gouvernement de coalition en dépit du fait que son parti représente le pôle dominant¹⁸.

Lorsque la droite remporte ensuite les présidentielles en 1995 avec l'élection du président Chirac, le gouvernement Juppé à la fin de 1996, en raison d'échéances électorales propres à l'espace européen amenant à l'inversion des calendriers, n'a pas le temps de conduire ses objectifs en matière de privatisations. Le gouvernement Jospin, issu des législatives de 1997, s'éloigne de sa volonté annoncée lors de la campagne électorale d'arrêter les privatisations; il donne plutôt des signes de poursuite d'une stratégie globale visant à façonner le capitalisme à la française avec la troisième vague de privatisation menée sans discontinuité par des premiers ministres ne se réclamant pas du même bord politique. La France s'inscrit dans le mouvement accéléré des privatisations constatées dans les pays de l'OCDE, amorcé au milieu des années quatre-vingt-dix; la vente des entreprises publiques s'effectue principalement par des offres publiques d'achat. En nous appuyant sur les travaux de la Banque mondiale et les statistiques fournies par l'OCDE, nous pouvons établir ces faits prouvant d'une part que l'intensité des privatisations en France se situe dans les normes observées dans d'autres pays concurrents, et d'autre part que le canal de cession des droits de propriété s'effectue par des offres publiques d'achat (voir tableau 7 en annexe). En effet, comparativement à d'autres pays de l'OCDE, l'intensité des privatisations en France, mesurée par la somme des ventes d'entreprises publiques par offre publique d'achat ramenée au PIB, est proche de celle de beaucoup de pays européens. Mais en valeur absolue, la somme cumulée des ventes par offre publique d'achats de la France n'a été dépassée sur la période 1990-2000 que par l'Italie.

Cette réconciliation des contraires acquise avec le temps permet de penser qu'il existe une unité de pensée propre à l'action de l'État. En effet, en dépit des différences affichées sur le plan de l'idéologie politique, l'État a justifié en général les privatisations en avançant tout d'abord l'argument suivant : les privatisations constituent une opportunité pour augmenter le nombre de sociétés cotées en bourse, réduire la concentration de la propriété, modifier la distribution des droits de propriété parmi les différentes classes d'investisseurs, développer de nouveaux institutionnels et introduire des protections pour les petits épargnants. Ensuite, les dirigeants politiques ont invoqué la meilleure rentabilité des entreprises privées qui, regroupées ou renforcées par de nouvelles privatisées, pouvaient mieux résister à la mondialisation et à la globalisation financière comparativement à des entreprises publiques dispersées dans leurs métiers et sans précision des niveaux de responsabilité rendant difficilement leur contrôle par la tutelle. Enfin, les défi-

18. Il s'agit du Rassemblement pour la République dirigé par J. Chirac.

cits budgétaires et la dette publique dans un contexte d'éligibilité à la monnaie unique¹⁹ étaient des motifs de cessions d'actifs patrimoniaux du secteur public au secteur privé.

2.2.3 *Budgétarisme et invariance dans l'émission et la gestion de la dette publique en France*

Au total, si le capitalisme français s'est réorganisé au travers de jeux d'alliances catalysés par l'État (Morin, 1996), il a fallu une dimension nouvelle du système public financier français influencée par le *budgétarisme* prônant la rigueur et la discipline budgétaire. En effet, ce système public commence à affranchir la Banque de France du Trésor. Le ministre des Finances et les organismes publics n'ont plus de découvert auprès de la banque centrale, ne peuvent plus trouver des financements automatiques auprès des intermédiaires financiers privés organisés. Le Trésor émet de la dette négociable en tant qu'intermédiaire sur les marchés au prix de marché. Les banques deviennent universelles à partir de juillet 1984. À cette même date, la dette publique est soumise aux principes de négociabilité des titres (sans privilège), de simplicité (titres standardisés), de liquidité, de transparence grâce à la technique d'adjudication des titres (large information), de solvabilité et de compétitivité.

L'État à partir des résultats nets des entreprises publiques et de la dette publique a ciblé l'ensemble de ses modes d'intervention, mais l'éclairage complet mérite de réfléchir sur les enjeux institutionnels et les phénomènes de subsidiarité relatives à sa volonté de décentraliser les échelles de décisions financières propres à l'affirmation de sa participation à l'intégration économique et monétaire européenne.

Par ce constat, le pouvoir financier ne s'est-il pas déplacé ou diffusé jusqu'à un certain degré à d'autres instances décentralisées (communes, départements, régions...) ou fédérales (politiques agricoles communes, fonds structurels...) depuis le second choc pétrolier avec la prise en compte des effets macroéconomiques et microéconomiques de l'inflation par les plans Barre, Delors, Bérégovoy... se soldant par un abandon de la politique de seigneurage et par l'affirmation progressive de l'indépendance de la Banque de France jusqu'au traité de Maastricht constitutif de l'Union économique et monétaire? Les lois de décentralisation de 1982 accordant une autonomie financière relative aux collectivités locales et l'adoption des normes de déficits publics et de dette publique en 1986 ont sans nul doute contribué à cette relative stabilité des dépenses publiques en France sur cette période d'analyse²⁰. L'État français a d'ailleurs catalysé le passage de l'économie française d'une économie d'endettement à une économie de marchés de capitaux en suivant de très près la transformation en profondeur des systèmes

19. Mai 1998.

20. L'impact de la décentralisation sur les dépenses et les déficits publics sera l'objet d'un prochain travail.

financiers mondiaux sous l'impulsion des pratiques anglo-saxonnes davantage basées sur des activités privées. La politique de modernisation de l'État (Semedo, 2001 : 210) et la gestion de sa dette a permis de répondre à ses besoins tout en contenant difficilement le poids de la dette publique par rapport au PIB et de limiter le coût de cet endettement pour les finances publiques. L'ensemble des réformes du système financier depuis 1984 ont donné l'occasion à l'État de voir sa signature évoluer positivement aux yeux des investisseurs étrangers et de conférer à la place financière de Paris le pouvoir de définir des taux crédibles d'emprunts monétaires et financiers en francs ou en devises et même par rapport à l'unité de compte européen de l'époque (ECU). De plus en décembre 1997, l'État français renoue avec la pratique d'émissions euro-obligataires indexées sur des moyennes de taux européens et annonce une réforme des statuts des sociétés de valeur du Trésor en prévision de la création de l'euro. Ainsi l'intervention de l'État français entreprise dans les années quatre-vingt a été nécessaire et positive, dans la mesure où elle a fait de Paris, une place financière de référence capable de se comparer avec d'autres places significatives dans le monde.

2.3 Les contraintes liées à la réalisation de la monnaie unique et leur impact sur les dépenses publiques françaises

Le cadre constitutionnel d'appartenance à l'Union économique et monétaire (UEM) est défini par des conditions rigoureuses de gestion de la dépense publique, encore qu'il est possible dans un contexte où les politiques budgétaires et monétaires sont insuffisamment coordonnées d'observer des dérives budgétaires surtout avec des recettes fiscales fluctuantes en raison de l'activité, de l'absence de réformes fiscales ou en raison de la rareté de niches fiscales dans un contexte de prélèvements obligatoires élevés (section 2.3.1). La vérification empirique de l'impact de l'UEM sur les dépenses publiques françaises (section 2.3.2) montre que les inflexions de comportement des pouvoirs publics en France dépassent cette causalité institutionnelle.

2.3.1 Critères d'éligibilité à la monnaie unique et dépenses publiques

Le processus de transition vers la monnaie unique a nécessité la définition de critères de convergence, établie de façon précise par le Traité de Maastricht²¹ ayant pour but de rapprocher financièrement et monétairement les pays européens candidats à la monnaie unique. Ces critères d'éligibilité à la mise en circulation de l'euro dans tout pays signataire de l'accord reposent sur : la stabilité des prix exigeant pour chaque pays de tenir comme objectif un écart d'inflation d'un point et demi au plus avec les autres pays de l'Union les moins inflationnistes; un différentiel des taux d'intérêt à terme égal à 2 % et des finances publiques astreintes à un déficit primaire de 3 % du PIB et une dette publique bornée à 60 % du PIB.

21. Article 109 J et protocole annexé.

En 1997, le Pacte de stabilité et de croissance signé à Dublin introduit deux volets : la concertation sur la situation économique et financière des États membres impliquant une surveillance multilatérale des comptes publics des pays et des procédures de sanction financière en cas de déficits excessifs dans des conditions économiques normales. Les États sont cependant maîtres de l'outil fiscal et la question de l'harmonisation fiscale n'est pas abordée. Ainsi, l'encadrement de la politique budgétaire ne concerne que le besoin de financement d'un État car ne mettant pas en cause sa souveraineté en matière d'affectation, de niveau et de structure des recettes nécessaires à des dépenses publiques. L'analyse qui suit fait abstraction de telles recettes encore aux mains des États et des moyens de financement par l'emprunt mais sans pour autant en nier leur impact sur les dépenses; son objet est simplement de déterminer les implications institutionnelles sur les dépenses publiques de l'appartenance de la France à l'Union européenne. Il faut même remarquer avant de présenter les résultats de l'effet Union monétaire (UM) que des épisodes de rentrées fiscales exceptionnelles²² ont été enregistrés tant en France que dans d'autres pays de l'OCDE membres ou non de l'Union monétaire; l'explication réside dans les efforts d'ajustement budgétaire consistant à réduire les dépenses, la dette et la pression fiscale (Bruno et Portier, 2002). Également, l'Union monétaire n'a pas toujours empêché des pays de faire cavalier seul en pratiquant des relances budgétaires isolées exportant vers d'autres pays partenaires une partie du coût inflationniste de leur politique expansionniste : ce risque a été théoriquement pris en compte depuis 1994 mais en pratique les critères financiers ont connu des effets de débordement. Un débat de type normatif aurait conduit à reconsidérer la coordination des politiques budgétaires et fiscales, et un rôle de stabilisation conjoncturelle reconnu au budget communautaire (Le Cacheux et Coquet, 1996). Enfin, l'absence de liaison clairement établie entre l'appartenance à l'Union européenne et la modération des dépenses publiques peut être simplement due aux aléas de la conjoncture.

2.3.2 Appartenance à l'UEM et évolution des dépenses publiques en France

Les tests effectués dans le cas de la France portent à croire que l'Union monétaire n'a pas été un frein et une contrainte dissuasive en matière d'augmentation des dépenses budgétaires; de ce point de vue, la France a souvent suivi l'Allemagne en matière d'endettement public (voir tableau 8) et a même fortement contribué à la réunification allemande de 1992 à 1994.

En effet, les coefficients obtenus à partir des séries trimestrielles concernant la variable muette UM désignant l'Union monétaire – égale à un avant 1992 pour traduire l'éventuelle laxisme budgétaire et à 0 après pour raison de discipline budgétaire propre à l'adhésion à l'Union économique et monétaire – sont négatifs

22. L'expression cagnotte fiscale a été utilisée dans le cas de la France entre 1999 et 2000. Elle était alors gouvernée par les socialistes.

et les probabilités associées ne sont pas significatives sauf pour les dépenses publiques passées et les PIB décalés; néanmoins les coefficients R^2 et les tests DW sont satisfaisants. Les régressions aboutissent aux relations (17) et (18) suivantes :

$$DEPUB_t = -0,221 + 0,93 DEPUB_{t-1} + 0,03 PIB_t - 0,029 PIB_{t-1} - 0,077385 UM \quad (17)$$

(0,4497) (0,0000) (0,0119) (0,074) (0,3750)

$$R^2 = 0,99 \quad DW = 2,02$$

$$\log DEPUB_t = -0,143 + 0,936 \log DEPUB_{t-1} + 0,269 \log PIB_t - 0,222 \log PIB_{t-1} - 0,0022 UM \quad (18)$$

(0,0259) (0,0000) (0,0090) (0,0516) (0,278)

$$R^2 = 0,99 \quad DW = 2,03$$

De fait, les explications de la maîtrise des dépenses ont trait avant tout aux efforts internes, aux contraintes institutionnelles nationales, aux principes budgétaires et aux ouvertures totale ou partielle de capital des entreprises publiques avec une vision globale de la compétitivité organisée autour de grands groupes industriels.

CONCLUSION

La loi de Wagner ou relation structurelle entre dépenses publiques et PIB, en dépit d'élasticités positives n'est pas validée économétriquement dans cette étude au regard des biais persistants d'autocorrélation; l'introduction de retards au niveau de la variable explicative montre des effets d'inertie propres au niveau des dépenses publiques d'une année à l'autre, et cela indépendamment de la couleur politique des gouvernements. De ce fait pour la France, l'idée de pouvoirs politiques attachés à une logique de redistribution partisane au travers du budget n'est pas prouvée en dépit des changements de majorité politique. Les gouvernements de gauche comme les gouvernements de droite ont plutôt inscrit dans leur agenda de gouvernance un souci d'allocation optimale des ressources en donnant depuis plus d'un quart de siècle l'exemple de la discipline budgétaire et la reconduction tacite des dépenses passées marquant ainsi un effet d'hystérèse propre à l'évolution des dépenses publiques; une prise de conscience des coûts d'ajustement budgétaire dans un contexte de marge de manœuvre restreinte de mobilisation des recettes fiscales à la fois constitutionnelles ou par le jeu des stabilisateurs automatiques. Le premier signal dans cette volonté de maîtrise des dépenses commence avec l'affranchissement de la Banque de France du Trésor pour signifier aux agents économiques le coup d'arrêt des financements monétaires du budget. Également en consacrant l'avènement d'un Trésor de plus en plus tourné vers les marchés financiers pour apporter les concours nécessaires à l'État, les gouvernements français ont impulsé l'affirmation significative de la place de Paris dans les financements internationaux de capitaux et de leur budget. Les privatisations des gouvernements successifs se sont alors inscrites dans une logique de rationalisation des choix budgétaires, de désendettement de l'État et de restructuration des entreprises françaises pour que celles-ci puissent s'impliquer de façon compétitive sur les marchés mondiaux de biens et services. Sans nul doute ces choix financiers ont

été rendus nécessaires par les revendications politiques propres à l'espace national (besoin de décentralisation) mais également par le choix d'une implication de l'État dans le processus d'intégration économique et monétaire mené à l'échelle européenne. Ne convient-il pas alors d'affiner ultérieurement une telle étude par ces référents institutionnels typiques à savoir l'autonomie financière des collectivités locales définies par les lois de décentralisation et l'influence des budgets européens sur les choix de l'État.

ANNEXES

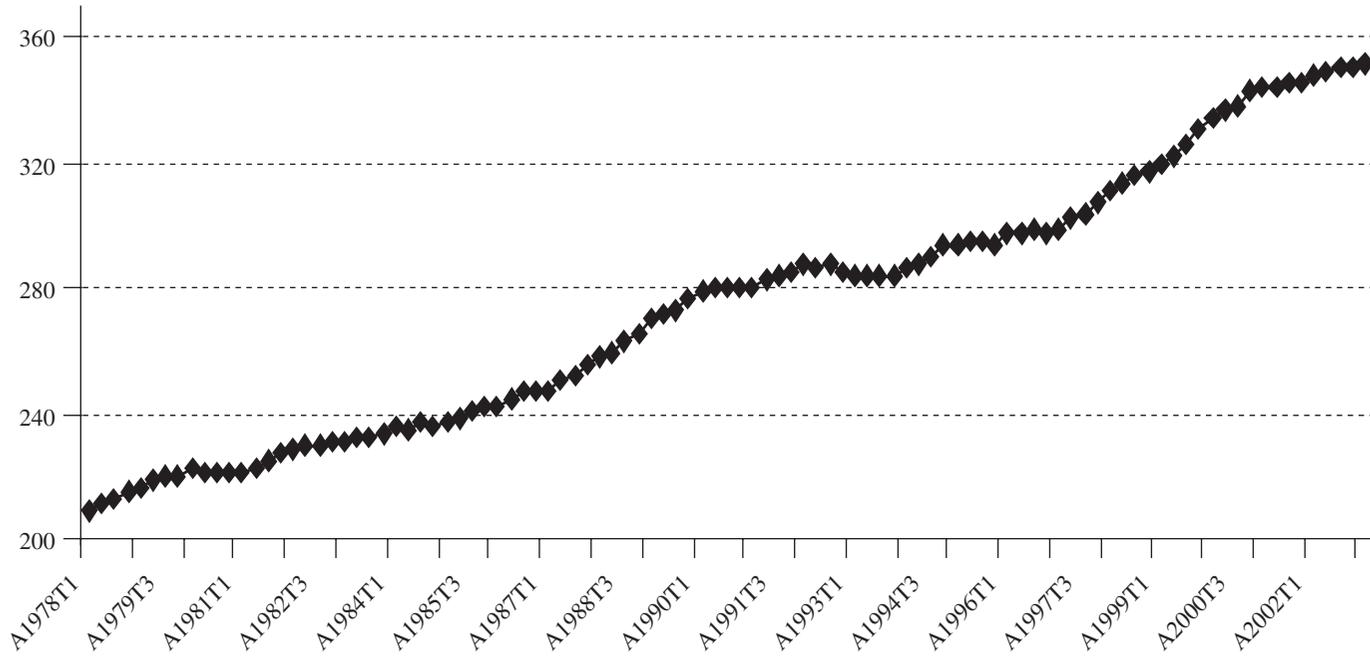
MODÈLE DE WAGNER

- 1- $G_t = f(PIB_t)$
- 2- $G_t = f(PIB_t, PIB_{t-1})$
- 3- $G_t / POP_t = f(PIB_t / POP_t)$
- 4- $G_t / PIB_t = f(PIB_t)$
- 5- $G_t / PIB_t = f(PIB_t / POP_t)$
- 6- $G_t - T_t^a - DEPDEF_t = f(PIB_t)$ avec T^a désignant les transferts et $DEPDEF$ les dépenses publiques affectées à la défense nationale.

GRAPHIQUE 1

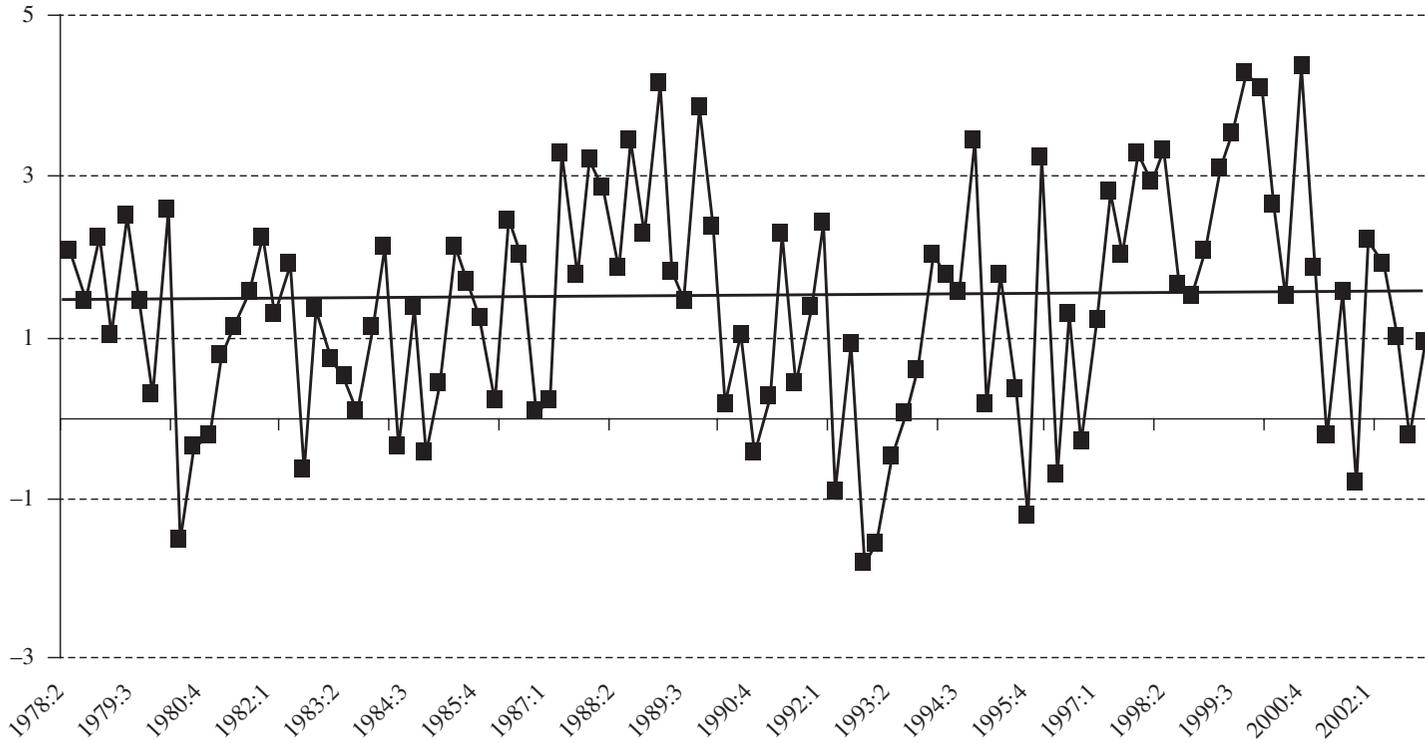
ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DU PIB, 1978 T1 : 2003 T1

en
milliards
d'euros



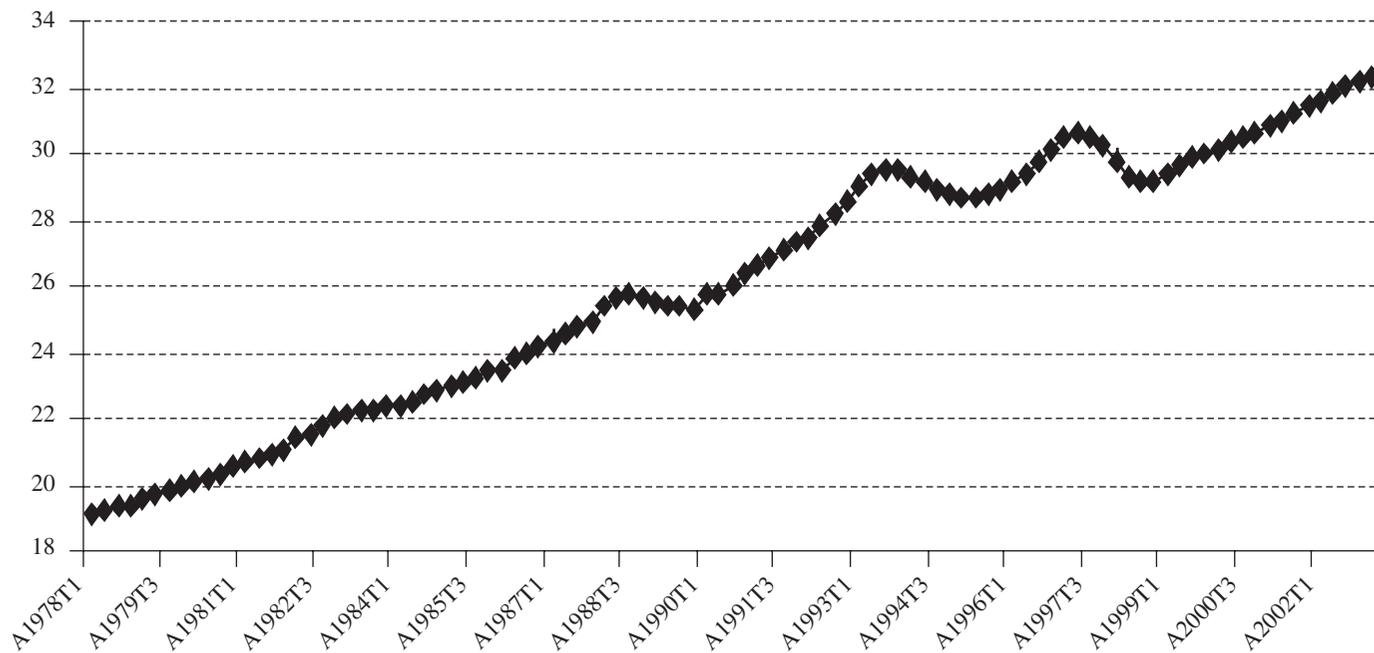
GRAPHIQUE 2

DIFFÉRENCE PREMIÈRE DU LOGARITHME DU PIB



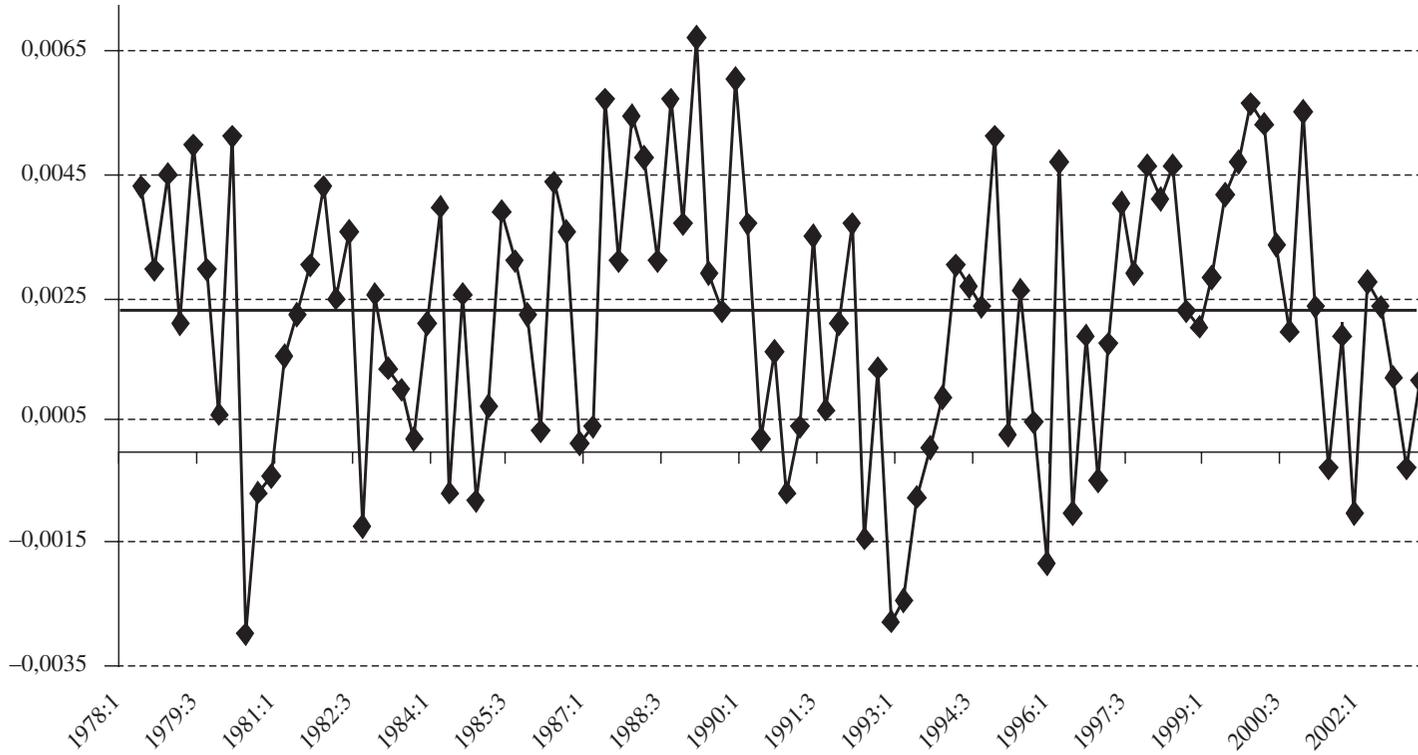
GRAPHIQUE 3
ÉVOLUTION DE LA DÉPENSE PUBLIQUE

en
milliards
d'euros



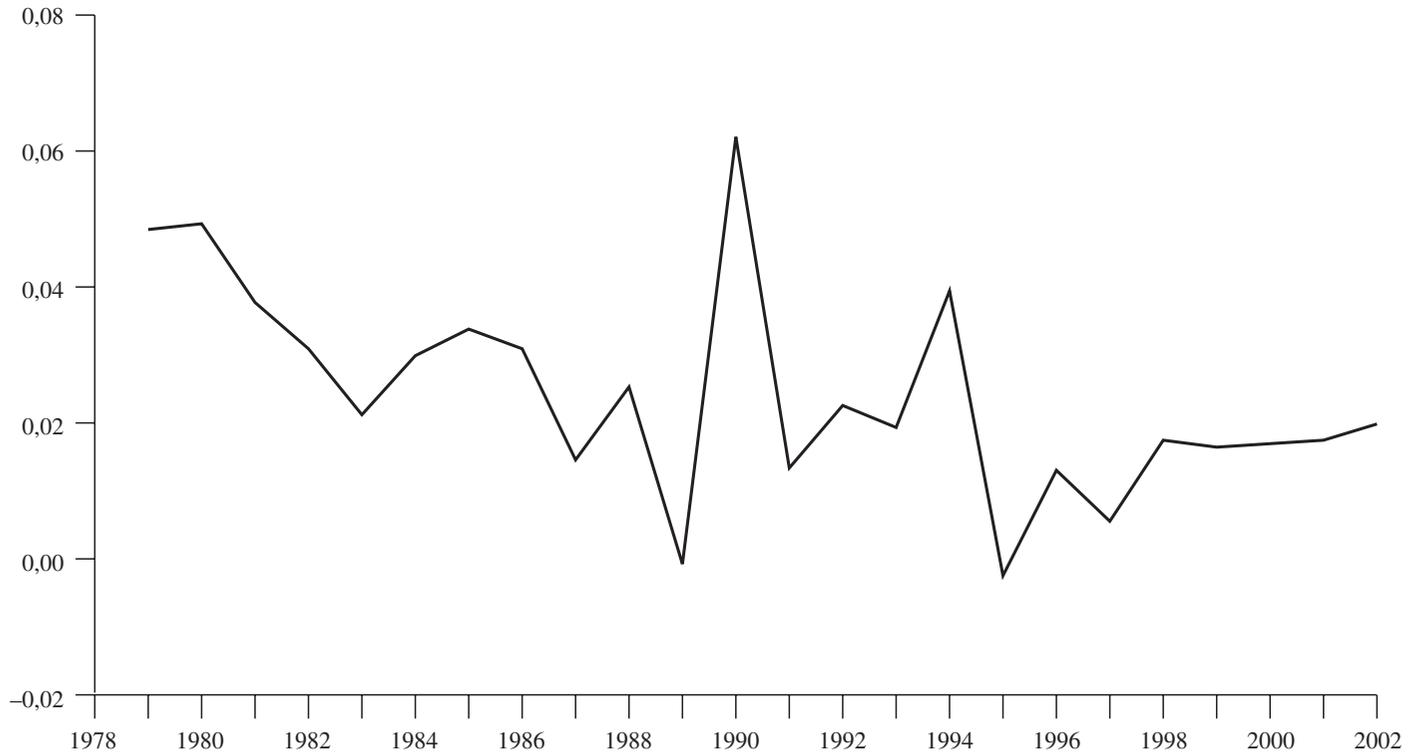
GRAPHIQUE 4

ÉVOLUTION DE LA DIFFÉRENCE PREMIÈRE DE LOG (*DEPUB*)



GRAPHIQUE 5

DIFFÉRENCE PREMIÈRE DE LOG (*PIB*) (SÉRIE ANNUELLE)



GRAPHIQUE 6

LOG (*DEPUB*) EN DONNÉES ANNUELLES

TABLEAU 7

FLUX FINANCIERS RÉSULTANT DE LA PRIVATISATION D'ENTREPRISES PUBLIQUES DANS LES PRINCIPAUX PAYS DE L'OCDE
EN MILLIONS DE DOLLARS US ET EN POURCENTAGE. ACQUISITION GLOBALE D'ENTREPRISES PUBLIQUES PAR OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT

	1990-1991	Flux cumulés de la valeur des privatisations de 1990 à 2000	Flux cumulés en pourcentage du PIB de 2000	Investissement des entreprises publiques en pourcentage de l'investissement global de la période 1978-1991	Intensité des privatisations = colonne 3 divisée par colonne 4	Valeur réalisée des offres publiques d'achat de 1990 à 2000
Allemagne	325	29 549	1,1	11,6	0,21	24 654
Autriche	80	10 607	3,9	6,2	0,62	2 030
Belgique	nda	9 569	3,0	8,8	0,32	3 671
Danemark	644	6 048	2,9	13,5	0,21	3 006
Espagne	172	37 476	5,3	10,7	0,50	32 227
France	12 160	74 961	4,2	14,5	0,29	66 981
Grèce	nda	12 261	8,8	17,9	0,79	5 192
Japon	nda	61 577	1,1	8,2	0,13	60 652
Irlande	515	7 613	7,2	nda	–	4 436
Italie	nda	98 812	8,2	12,5	0,66	84 048
Norvège	73	2 900	1,7	22,7	0,07	2 900
Pays-Bas	895	13 630	2,7	8,1	0,32	11 632
Portugal	2 390	25 845	20,2	16,6	1,22	18 885
Suisse	nda	4 426	1,3	nda	–	3 600
États-Unis	nda	6 750	0,07	3,7	0,02	1 425

NOTE : nda = non désigné ailleurs

SOURCE : OCDE (2001), Tendances des marchés financiers et principaux indicateurs; World Bank, Bureaucrats in Business, 1978-91.

TABLEAU 8

DETTE BRUTE CONSOLIDÉE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES EN % DU PIB

	Allemagne	France		Allemagne	France
1981	37,9	22,6	1992	57,4	40,6
1982	40,3	26,3	1993	61,9	46,1
1983	44,6	27,7	1994	64,7	49,6
1984	47,2	30,0	1995	68,5	54,0
1985	49,2	31,8	1996	69,2	57,1
1986	53,7	32,3	1997	64,7	59,3
1987	57,6	34,5	1998	64,0	59,7
1988	58,8	34,5	1999	64,6	58,9
1989	58,0	35,2	2000	64,4	58,3
1990	57,3	36,3	2001	62,8	56,9
1991	57,4	36,7	2002	61,0	55,7

SOURCE : Commission Européenne, Direction des Affaires Économiques et Financières, Bilan, n° 71, 2003.

BIBLIOGRAPHIE

- AFXENTIOU, P.C. et A. SERLETIS (1996), « Government Expenditures in the European Union: Do they Converge or Follow Wagner's Law », *International Economic Journal*, 10 : 33-47.
- AFXENTIOU, P.C. (1986), « Wagner's Law: The Experience of Cyprus », *Economic Notes*, 2 : 158-172.
- AGHION, P. et P. HOWITT (1992), « A Model of Growth through Creative Destruction », *Econometrica*, 60(2) : 323-351.
- ALESINA, A. et R. PEROTTI (1994), « The Political Economy of Growth: A Critical Survey of the Recent Literature », *The World Bank Economic Review*, 8(3) : 351-371.
- BANQUE MONDIALE (2004), *Rapport sur le développement*, Washington, DC.
- BOURBONNAIS, R. et M. TERRAZA (1998), *Analyse des séries temporelles en économie*, PUF, Paris.
- BRUNO, C. (1999), « Les déficits publics en Europe : suggestions pour un nouvel indicateur de l'orientation de la politique budgétaire », OFCE, Document de travail n° 99-05, octobre.
- BRUNO, C. et F. PORTIER (2002), « Tax Pot Episodes in OECD Countries », *Journal of the Japanese and International Economies*, 16 : 436-461.
- BUCHANAN, J.M. (1977), « Why does Government Grow » dans T.E. BORCHEDING (éd.), *Budgets and Bureaucrats: The Sources of Government Growth*, Durham, Duke University.
- CAVACO SILVA, A. (2002), « Equity Policy and Political Feasibility in the European Union », dans H. SHIBATA, S.L. WINER (éds), *Political Economy and Public Finance*, Edward Elgar & International Institute of Public Finance, Cheltenham, UK, Northampton, Massasuchets, USA.
- COQUET, B. et J. LE CACHEUX (1996), « Les privatisations dans la perspective de l'intégration européenne », *Revue économique*, 47(novembre) : 1 333-1 350.
- GILBERT, G. et A. GUENGANT (2002), « The Public Debt of the Local Governments in France », dans B. DAFFLON, *Local Public Finance in Europe. Balancing the Budget and Controlling Debt*, Edward Elgar, Cheltenham, UK, Northampton, MA, USA, p. 115-132.
- GUBIAN, A. (1991), « Quarante années de finances publiques en France », *Revue d'économie financière*, novembre : 11-25.
- KUZNETS, S. (1955), « Economic Growth and Income Inequality », *American Economic Review*, 45 : 1-28.
- LEGRENZI, G. et C. MILAS (2002), « The Role of Omitted Variables in Identifying a Long-Run Equilibrium Relationship for the Italian Government Growth », *International Tax and Public Finance*, 9 : 435-449.
- LUCAS, R.E. (1988), « On the Mechanics of Economic Development », *Journal of Monetary Economics*, 22 : 3-42.

- MORIN, F. (1996), « Privatisation et dévolution des pouvoirs : le modèle français de gouvernement d'entreprise », *Revue économique*, 47(novembre) : 1 253-1 268.
- MUSGRAVE, R.A. et A.T. PEACOCK (1962), *Classics in The Theory of Public Finance*, London, Macmillan, version anglaise du texte de Wagner (1893), *Finanzwissenschaft*.
- PEACOCK, A.T. et A. SCOTT (2000), « The Curious Attraction of Wagner's Law », *Public Choice* : 1-17.
- PEACOCK, A.T. et J. WISEMAN (1961), *The Growth of Public Expenditure in The United Kingdom*, Princeton, Princeton University Press.
- PEROTTI, R. et Y. KONTOPOULOS (2002), « Fragmented Fiscal Policy », *Journal of Public Economics*, 86(2) : 191-222.
- PIKETTI, T. (2004), *L'économie des inégalités*, Édition la Découverte, 5^e édition, Collection Repères, Paris.
- ROMER, P. (1986), « Increasing Returns and Long-Run Growth », *Journal of Political Economy*, 94 :1 002-1 037.
- ROUBINI, N. et J.D. SACHS (1989), « Political and Economic Determinants of Budgets Deficits in the Industrialised Democracies », *European Economic Review*, 33 : 903-938.
- SALMON, F. (2001), *Atlas électoral de la France : 1848-2001*, Editions du Seuil, Paris.
- SEMEDO, G. (2001), *Économie des finances publiques*, Ellipses, Paris.
- SOLOW, R. (1956), « A Contribution to the Theory of Economic Growth », *Quarterly Journal of Economics*, 70 : 65-94.
- VILLIEU, P. (1998), « Les mécanismes de la croissance endogène », dans P. VILLIEU et G. SEMEDO (éds), *Mondialisation, intégration et croissance. Nouvelles approches*, L'Harmattan, Paris, Chapitre 1, p. 7-42.
- WAGNER, A. (1893), *Finanzwissenschaft*, Leipzig, 3^e édition, traduction partielle de l'ouvrage dans R.A. Musgrave et T.A. Peacock (éds), *Classics in the Theory of Public Finance*, Londres, Macmillan, 1962.
- WOLDE-RUFAEL, Y. (1997), « Wagner's Law: The Experience of Cyprus Revisited », *Economic Notes*, 26(1) : 135-142.